

États financiers du

## **RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK**

Régime d'épargne-études offert par la Fondation Embark étudiant

États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

## **Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière**

Les états financiers ci-joints du Régime étudiant Embark (le « Régime ») ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation Embark étudiant. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers ainsi que de superviser la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

La Fondation Embark étudiant, par l'entremise d'Embark étudiant corp., sa filiale en propriété exclusive qui administre le Régime, maintient des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité, comprennent des montants établis à partir d'estimations et de jugements. Les méthodes comptables significatives, que la direction juge appropriées pour le Régime, sont décrites à la note 3 des états financiers.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant du Régime, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention du fiduciaire, des souscripteurs et des bénéficiaires du Régime. Son rapport suit.

**Conseil d'administration**  
**Mississauga (Ontario)**

Le 24 mars 2026

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

États de la situation financière

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2025	2024
<b>Actif</b>		
Trésorerie	9 073 535 \$	11 024 237 \$
Placements (note 4)	5 682 004 842	5 805 354 622
Distributions à recevoir	17 323 976	19 280 355
Somme à recevoir d'un membre du même groupe (note 7)	12 583 021	12 578 994
Somme à recevoir pour la vente de placements	2 363 959	6 829 000
Souscriptions à recevoir	2 863 923	6 240 302
Autres montants à recevoir	6 178 645	2 854 543
<b>Total des actifs</b>	<b>5 732 391 901 \$</b>	<b>5 864 162 053 \$</b>
<b>Passif</b>		
Somme à verser à un membre du même groupe (note 7)	9 857 182	9 750 944
Rachats à payer	5 304 040	8 831 423
Somme à payer pour l'achat de placements	74 982	1 628 169
Charges à payer	601 656	203 558
<b>Total des passifs</b>	<b>15 837 860 \$</b>	<b>20 414 094 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>5 716 554 041 \$</b>	<b>5 843 747 959 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par catégorie de parts</b>		
Fin des études de l'étudiant Embark	1 584 786 109 \$	1 462 710 685 \$
Étudiant Embark 2026	1 264 858 945	1 973 102 803
Étudiant Embark 2029	1 726 477 928	1 572 963 637
Étudiant Embark 2032	553 752 704	424 260 567
Étudiant Embark 2035	344 754 012	255 276 328
Étudiant Embark 2038	180 958 061	123 576 052
Étudiant Embark 2041	55 913 329	31 084 936
Étudiant Embark 2044	5 052 953	772 951
	<b>5 716 554 041 \$</b>	<b>5 843 747 959 \$</b>
<b>Parts en circulation par catégorie de parts (note 6)</b>		
Fin des études de l'étudiant Embark	150 943 195	138 068 610
Étudiant Embark 2026	122 829 596	182 278 086
Étudiant Embark 2029	149 464 622	139 204 467
Étudiant Embark 2032	45 064 351	36 454 092
Étudiant Embark 2035	26 379 764	21 257 998
Étudiant Embark 2038	13 155 984	9 992 204
Étudiant Embark 2041	3 941 229	2 474 545
Étudiant Embark 2044	370 982	65 066

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

États de la situation financière

**Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

### Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par part

Fin des études de l'étudiant Embark	10,50 \$	10,59 \$
Étudiant Embark 2026	10,30	10,82
Étudiant Embark 2029	11,55	11,30
Étudiant Embark 2032	12,29	11,64
Étudiant Embark 2035	13,07	12,01
Étudiant Embark 2038	13,75	12,37
Étudiant Embark 2041	14,19	12,56
Étudiant Embark 2044	13,62	11,88

---

Approuvé par le conseil d'administration de la Fondation Embark étudiant

« *Rubina Salim Havlin* » (Signed)

Rubina Salim Havlin, administratrice

« *Andrea Bolger* » (Signed)

Andrea Bolger, administratrice

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

**RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK**

États du résultat global

**Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2025	2024
<b>Revenus</b>		
Revenus d'intérêts	143 809 292 \$	73 482 360 \$
Revenus de dividendes	24 457 161	13 572 193
Autres revenus	12 806 670	6 428 762
Gains nets réalisés sur les placements	179 629 369	24 071 825
Variation nette de la plus-value latente des placements	38 174 600	235 275 576
<b>Total des revenus</b>	<b>398 877 092 \$</b>	<b>352 830 716 \$</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 7)	107 727 246	55 297 534
Remise au titre des frais de gestion (note 7)	(45 906 856)	(23 238 391)
Coûts de transaction	1 983 955	389 503
Frais du comité d'examen indépendant	87 314	91 634
Autres charges	211 806	37 441
<b>Total des charges</b>	<b>64 103 465 \$</b>	<b>32 577 721 \$</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>334 773 627 \$</b>	<b>320 252 995 \$</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par catégorie de parts</b>		
Fin des études de l'étudiant Embark	53 053 773 \$	60 372 993 \$
Étudiant Embark 2026	67 598 802	104 483 514
Étudiant Embark 2029	99 116 013	96 005 876
Étudiant Embark 2032	47 278 120	28 092 665
Étudiant Embark 2035	37 769 629	18 931 375
Étudiant Embark 2038	22 563 698	9 846 857
Étudiant Embark 2041	6 973 929	2 496 515
Étudiant Embark 2044	419 663	23 200
	<b>334 773 627 \$</b>	<b>320 252 995 \$</b>
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>		
Fin des études de l'étudiant Embark	127 323 329	73 612 507
Étudiant Embark 2026	165 335 768	93 829 425
Étudiant Embark 2029	142 643 217	68 465 415
Étudiant Embark 2032	41 059 810	17 292 516
Étudiant Embark 2035	23 857 410	10 153 291
Étudiant Embark 2038	11 566 139	4 736 398
Étudiant Embark 2041	3 197 476	1 185 115
Étudiant Embark 2044	187 844	16 019
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires par part</b>		
Fin des études de l'étudiant Embark	0,42 \$	0,82 \$
Étudiant Embark 2026	0,41	1,11
Étudiant Embark 2029	0,69	1,40
Étudiant Embark 2032	1,15	1,62
Étudiant Embark 2035	1,58	1,86
Étudiant Embark 2038	1,95	2,08
Étudiant Embark 2041	2,18	2,11
Étudiant Embark 2044	2,23	1,45

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Total	Étudiant Embark 2026	Étudiant Embark 2029	Étudiant Embark 2032	Étudiant Embark 2035	Étudiant Embark 2038	Étudiant Embark 2041	Étudiant Embark 2044	Fin des études de l'étudiant Embark
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>5 843 747 959 \$</b>	<b>1 973 102 803 \$</b>	<b>1 572 963 637 \$</b>	<b>424 260 567 \$</b>	<b>255 276 328 \$</b>	<b>123 576 052 \$</b>	<b>31 084 936 \$</b>	<b>772 951 \$</b>	<b>1 462 710 685 \$</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires provenant des activités d'exploitation</b>	<b>334 773 627 \$</b>	<b>67 598 802 \$</b>	<b>99 116 013 \$</b>	<b>47 278 120 \$</b>	<b>37 769 629 \$</b>	<b>22 563 698 \$</b>	<b>6 973 929 \$</b>	<b>419 663 \$</b>	<b>53 053 773 \$</b>
<b>Opérations sur parts rachetables</b>									
Émission de parts rachetables	1 027 310 031	119 007 727	100 366 095	169 290 815	105 152 369	62 731 252	24 562 757	3 936 920	442 262 096
Rachat de parts rachetables	(1 489 277 576)	(894 850 387)	(45 967 817)	(87 076 798)	(53 444 314)	(27 912 941)	(6 708 293)	(76 581)	(373 240 445)
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	295 096 960	120 798 611	63 029 146	20 719 468	12 421 295	6 426 096	1 723 407	89 517	69 889 420
<b>Augmentation (diminution) nette attribuable aux opérations sur parts rachetables</b>	<b>(166 870 585) \$</b>	<b>(655 044 049) \$</b>	<b>117 427 424 \$</b>	<b>102 933 485 \$</b>	<b>64 129 350 \$</b>	<b>41 244 407 \$</b>	<b>19 577 871 \$</b>	<b>3 949 856 \$</b>	<b>138 911 071 \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>									
Provenant du revenu net de placement	(97 608 461)	(33 805 922)	(26 241 326)	(7 322 467)	(3 992 931)	(1 874 058)	(469 866)	(20 972)	(23 880 919)
Provenant du montant net des gains en capital réalisés	(151 581 643)	(73 213 540)	(23 941 903)	(9 285 152)	(5 696 602)	(2 855 852)	(825 973)	(61 915)	(35 700 706)
Remise au titre des frais de gestion	(45 906 856)	(13 779 149)	(12 845 917)	(4 111 849)	(2 731 762)	(1 696 186)	(427 568)	(6 630)	(10 307 795)
<b>Distributions totales aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(295 096 960) \$</b>	<b>(120 798 611) \$</b>	<b>(63 029 146) \$</b>	<b>(20 719 468) \$</b>	<b>(12 421 295) \$</b>	<b>(6 426 096) \$</b>	<b>(1 723 407) \$</b>	<b>(89 517) \$</b>	<b>(69 889 420) \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice</b>	<b>(127 193 918) \$</b>	<b>(708 243 858) \$</b>	<b>153 514 291 \$</b>	<b>129 492 137 \$</b>	<b>89 477 684 \$</b>	<b>57 382 009 \$</b>	<b>24 828 393 \$</b>	<b>4 280 002 \$</b>	<b>122 075 424 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 31 décembre 2025</b>	<b>5 716 554 041 \$</b>	<b>1 264 858 945 \$</b>	<b>1 726 477 928 \$</b>	<b>553 752 704 \$</b>	<b>344 754 012 \$</b>	<b>180 958 061 \$</b>	<b>55 913 329 \$</b>	<b>5 052 953 \$</b>	<b>1 584 786 109 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Total	Étudiant Embark 2026	Étudiant Embark 2029	Étudiant Embark 2032	Étudiant Embark 2035	Étudiant Embark 2038	Étudiant Embark 204 1	Étudiant Embark 204 4	Fin des études de l'étudiant Embark
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	45 128 089 \$	15 800 791 \$	10 748 709 \$	5 709 375 \$	3 822 303 \$	2 863 820 \$	1 997 817 \$	— \$	4 185 274 \$
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires provenant des activités d'exploitation</b>	320 252 995 \$	104 483 514 \$	96 005 876 \$	28 092 665 \$	18 931 375 \$	9 846 857 \$	2 496 515 \$	23 200 \$	60 372 993 \$
<b>Opérations sur parts rachetables</b>									
Émission de parts rachetables	6 078 553 623	2 111 700 546	1 484 555 570	416 129 713	247 467 252	118 084 674	27 879 967	758 681	1 671 977 220
Rachat de parts rachetables	(600 186 748)	(258 882 048)	(18 346 518)	(25 671 186)	(14 944 602)	(7 219 299)	(1 289 363)	(8 930)	(273 824 802)
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	91 551 240	33 748 729	20 436 140	5 751 731	3 009 562	1 555 489	446 793	5 170	26 597 626
<b>Augmentation nette attribuable aux opérations sur parts rachetables</b>	5 569 918 115 \$	1 886 567 227 \$	1 486 645 192 \$	396 210 258 \$	235 532 212 \$	112 420 864 \$	27 037 397 \$	754 921 \$	1 424 750 044 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>									
Provenant du revenu net de placement	(47 689 590)	(16 947 694)	(11 069 044)	(2 732 748)	(1 398 737)	(608 215)	(153 012)	(3 169)	(14 776 971)
Provenant du montant net des gains en capital réalisés	(20 623 259)	(8 996 460)	(3 331 529)	(1 377 446)	(539 294)	(319 934)	(158 896)	(1 480)	(5 898 220)
Remise au titre des frais de gestion	(23 238 391)	(7 804 575)	(6 035 567)	(1 641 537)	(1 071 531)	(627 340)	(134 885)	(521)	(5 922 435)
<b>Distributions totales aux porteurs de parts rachetables</b>	(91 551 240) \$	(33 748 729) \$	(20 436 140) \$	(5 751 731) \$	(3 009 562) \$	(1 555 489) \$	(446 793) \$	(5 170) \$	(26 597 626) \$
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice</b>	5 798 619 870 \$	1 957 302 012 \$	1 562 214 928 \$	418 551 192 \$	251 454 025 \$	120 712 232 \$	29 087 119 \$	772 951 \$	1 458 525 411 \$
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au 31 décembre 2024</b>	5 843 747 959 \$	1 973 102 803 \$	1 572 963 637 \$	424 260 567 \$	255 276 328 \$	123 576 052 \$	31 084 936 \$	772 951 \$	1 462 710 685 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK**

Tableaux des flux de trésorerie

**Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

<b>Flux de trésorerie</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	334 773 627 \$	320 252 995 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain réalisé sur la vente de placements	(179 629 369)	(24 071 825)
Variation de la plus-value latente des placements	(38 174 600)	(235 275 576)
Achat de placements	(9 452 329 636)	(5 898 488 370)
Produit tiré de la vente de placements	9 793 483 385	6 055 802 123
Diminution (augmentation) de la somme à recevoir pour les placements vendus	4 465 041	(6 829 000)
Diminution de la somme à payer pour l'achat de placements	(1 553 187)	(609 112)
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir	1 956 379	(19 116 168)
Augmentation de la somme à recevoir d'un membre du même groupe	(4 027)	(12 578 994)
Augmentation des autres montants à recevoir	(3 324 102)	(2 854 543)
Diminution de la somme à verser à un membre du même groupe	106 238	9 660 355
Augmentation des charges à payer	398 098	203 286
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>460 167 847 \$</b>	<b>186 095 171 \$</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit tiré de la vente de parts rachetables	1 030 686 410	414 157 582
Sommes versées pour le rachat de parts rachetables	(1 492 804 959)	(591 388 876)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(462 118 549) \$</b>	<b>(177 231 294) \$</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(1 950 702)	8 863 877
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	11 024 237	2 160 360
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>9 073 535 \$</b>	<b>11 024 237 \$</b>
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Placements reçus dans le cadre du transfert des actifs du Régime	— \$	5 796 606 573 \$
Dividendes et intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	170 222 832	67 938 385
Intérêts payés*	211 806	37 442

\* Compris dans les activités d'exploitation

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

#### 1 Renseignements généraux

Le Régime étudiant Embark (le « Régime ») a été établi par la Fondation Embark étudiant (la « Fondation ») comme instrument d'épargne pour les études postsecondaires d'une personne désignée (le « bénéficiaire »). Le Régime a été enregistré auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») le 6 février 2023. Le bureau principal du Régime est situé au 50 Burnhamthorpe Road West, Mississauga (Ontario) Canada.

Embark étudiant corp. (le « gestionnaire »), filiale en propriété exclusive de la Fondation, assure la distribution et l'administration générale du Régime au nom de la Fondation. Le gestionnaire s'occupe de l'administration générale du Régime au nom de celui-ci, notamment des services de traitement et de centres d'appels relativement aux nouveaux contrats avec des souscripteurs, aux paiements, aux subventions gouvernementales, aux modifications aux régimes, aux résiliations, aux échéances et aux paiements d'aide aux études (« PAE ») et des fonctions administratives, comme la comptabilité, les rapports, la conformité, les affaires juridiques et les ressources humaines. Le Régime a commencé ses activités le 1<sup>er</sup> mars 2023.

Le fiduciaire du Régime est La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse. Le dépositaire du Régime est Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

Le Régime atteint ses objectifs de placement pour les souscripteurs en investissant les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et les bénéfices selon une approche d'investissement à long terme à profil évolutif qui cherche à faire correspondre l'âge des bénéficiaires et la date prévue du début de leurs études postsecondaires avec les catégories d'actifs et la composition des placements appropriées. Le gestionnaire des placements du Régime, BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO »), investit principalement dans une gamme diversifiée de fonds négociés en bourse (« FNB ») qui offrent une exposition aux titres à revenu fixe, au marché monétaire et aux titres de capitaux propres. BMO cherche à atteindre ses objectifs, le cas échéant, en investissant dans des FNB et dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Chaque catégorie de parts représente un groupe d'âge à profil évolutif (dit *glide path*). Lorsqu'un compte est ouvert, chaque bénéficiaire se voit émettre des parts d'une catégorie de parts en fonction de sa date de naissance. À mesure que le bénéficiaire vieillit, la répartition de l'actif cible pour chaque catégorie de parts sera modifiée au fil du temps, l'accent étant mis sur les investissements en actions au cours des premières années, puis sur une répartition plus prudente des placements au fil du temps axée sur les titres à revenu fixe. Lorsqu'une catégorie particulière de parts atteint la date d'échéance, elle est regroupée avec la catégorie Fin des études de l'étudiant Embark, dont la répartition de l'actif vise la préservation du capital. La composition réelle de l'actif de chaque catégorie de parts peut également varier en fonction de l'évolution de la valeur de marché des titres sous-jacents et sera rééquilibrée périodiquement afin de maintenir la composition cible de l'actif.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

Au 31 décembre 2025, le Régime se composait de huit catégories de parts auxquelles chaque bénéficiaire est assigné en fonction de sa date de naissance : Étudiant Embark 2026, Étudiant Embark 2029, Étudiant Embark 2032, Étudiant Embark 2035, Étudiant Embark 2038, Étudiant Embark 2041, Étudiant Embark 2044 et Fin des études de l'étudiant Embark. Tous les trois ans, le Régime crée une nouvelle catégorie de parts pour les bénéficiaires plus jeunes dès que la catégorie de parts attribuée aux bénéficiaires les plus vieux est regroupée avec la catégorie Fin des études de l'étudiant Embark.

Le 12 décembre 2023, les souscripteurs du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant et du Régime PremFlex (collectivement, les « Régimes résiliés ») ont voté en faveur de la liquidation et du transfert de leurs actifs dans le Régime ou le Régime conservateur de choix Embark (collectivement, les « Régimes Embark ») de la façon décrite dans la circulaire d'information sur le vote datée du 20 septembre 2023. Aux termes du vote, les souscripteurs du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant ont droit à une remise au titre des frais de gestion de 0,66 %, laquelle était en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025 et a pris fin le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les souscripteurs du Régime PremFlex ont droit à une remise au titre des frais de gestion de 1,16 % à vie, et le remboursement des frais d'inscription et les primes de fidélité ont été annulés le 31 décembre 2023. Le transfert de tous les actifs, la résiliation des contrats relatifs aux régimes d'épargne-études et la création des conventions d'aide aux études par la fondation ont été achevés le 2 juillet 2024. La Fondation, étant habilitée à le faire, a modifié la convention de fiducie afin de permettre le transfert des actifs détenus au régime Embark approprié. Le transfert des actifs du Régime PremFlex et du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant vers le Régime a totalisé 5 796 606 573 \$. Voir la note 10 pour obtenir des renseignements détaillés.

Concernant le transfert de l'actif net vers le Régime :

- 1) les actifs du Régime PremFlex et du Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant ont été transférés à leur juste valeur;
- 2) les composantes du capital et du revenu des souscripteurs qui ont été transférés au Régime comprennent les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et le revenu accumulé associés au Régime.

La publication des états financiers a été autorisée par le comité d'audit, des finances et d'investissement du conseil d'administration de la Fondation le 24 mars 2026.

## 2 Règles comptables

Les présents états financiers annuels ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Le Régime a appliqué les méthodes comptables uniformément aux fins de la préparation de ses états financiers.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

### 3 Méthodes comptables significatives

Le Régime a appliqué les méthodes comptables significatives décrites ci-après.

#### Instruments financiers

##### Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Régime devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un actif financier ou d'un passif financier sont ajoutés à la juste valeur ou en sont déduits lors de la comptabilisation initiale, sauf dans le cas des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

##### Classement et évaluation ultérieure

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés et évalués ultérieurement en fonction du modèle économique utilisé par le Régime pour gérer les instruments et, dans le cas des actifs financiers, des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments financiers sont classés comme étant ultérieurement évalués :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »);
- à la JVRN.

Les instruments financiers détenus par le Régime comprennent des actifs et des passifs financiers, notamment la trésorerie, les placements (FNB de tiers), les distributions à recevoir, la somme à recevoir d'un membre du même groupe, la somme à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les autres montants à recevoir, la somme à verser à un membre du même groupe, les rachats à payer, la somme à payer pour l'achat de placements et les charges à payer. Les placements du Régime sont classés à la JVRN. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. L'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est présentée au montant des distributions, qui correspond à la valeur résiduelle des actifs du Régime, déduction faite de tous les passifs.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la JVRN lorsque la direction a déterminé que les actifs respectifs sont gérés et que la performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers à la JVRN sont évalués initialement et ultérieurement à la juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les états du résultat global.

## **RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK**

Notes annexes

### **Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils s'inscrivent dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels et si les modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Les passifs financiers sont évalués au coût amorti, sauf s'ils sont classés comme étant à la JVRN. Après l'évaluation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers de cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti. Les revenus d'intérêts ou les charges d'intérêts liés à ces instruments financiers sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties ou entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'instrument financier à la valeur comptable brute de l'instrument financier.

#### **Évaluation de la juste valeur**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.

Pour les FNB, le Régime utilise le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Régime détermine le point dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Régime consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

#### **Constataion des revenus, coûts de transaction et charges**

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution tirés des placements en titres à revenu fixe et des placements à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Régime, selon la comptabilité d'exercice. Les intérêts à recevoir sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les intérêts et dividendes à recevoir sont inclus dans les distributions à recevoir dans les états de la situation financière. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les coûts de transaction représentent les commissions de courtage et, lorsqu'ils sont engagés, ils sont immédiatement comptabilisés en résultat net à titre de charges.

#### **Devises**

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Régime.

#### **Trésorerie**

La trésorerie se compose de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

## **RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK**

Notes annexes

### **Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

#### **Entrées/(sorties) de fonds par transfert**

Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs d'autres régimes gérés par Embark étudiant corp. ou ceux d'un régime offert par un autre organisme peuvent transférer leur contrat au Régime. Inversement, les souscripteurs du Régime peuvent transférer leur contrat à un autre organisme. Les cotisations, les subventions gouvernementales et les transferts entrants ou sortants sont présentés à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Ces transferts sont présentés en tant qu'émission ou rachat de parts rachetables dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

#### **Remise au titre des frais de gestion**

Le gestionnaire peut réduire les frais de gestion en fonction de la taille de l'investissement d'un porteur de parts ou de sa participation à un programme offert par le gestionnaire. Après la clôture de chaque trimestre, le montant de toute remise au titre des frais de gestion est distribué aux porteurs de parts admissibles par le Régime sous forme de réinvestissement dans des parts additionnelles de la série respective du Régime. La remise au titre des frais de gestion, s'il y a lieu, est incluse aux postes « Somme à recevoir d'un membre du même groupe » et « Remise au titre des frais de gestion » dans les états de la situation financière et dans les états du résultat global de chaque catégorie de parts, respectivement, s'il y a lieu. Le gestionnaire peut réduire les frais de gestion ou y renoncer sans en aviser les porteurs de parts.

#### **Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires**

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprend les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales ainsi que les revenus réalisés sur les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales. L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est classé comme passif, car un souscripteur a la possibilité de résilier son régime n'importe quand avant l'échéance. En cas de résiliation avant l'échéance, les cotisations du souscripteur lui sont remboursées et le revenu réalisé sur les cotisations du souscripteur lui est dû et payable à titre de paiement de revenu accumulé ou est payable à un établissement d'enseignement désigné. Les subventions gouvernementales sont remboursées au gouvernement et le revenu réalisé sur celles-ci, auquel le souscripteur a renoncé, doit être versé à un établissement d'enseignement désigné.

Les cotisations des souscripteurs sont constituées des dépôts des souscripteurs. Tout au long de la durée d'un contrat, les souscripteurs peuvent modifier le niveau de leurs cotisations.

Les subventions gouvernementales représentent les cotisations des gouvernements fédéral et provinciaux. Elles sont comptabilisées lors de la réception d'une cotisation admissible à un régime enregistré d'épargne-études par un souscripteur du Régime.

Le revenu accumulé comprend l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les PAE et les versements de revenus tirés des subventions aux bénéficiaires et aux institutions financières désignées viennent réduire le revenu accumulé.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

#### Impôt

À l'heure actuelle, le revenu tiré des cotisations des souscripteurs n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) avant l'échéance du régime. Les PAE versés aux candidats admissibles, constitués des subventions gouvernementales et de la totalité du revenu accumulé, sont inclus dans le revenu de ceux-ci aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les montants déposés par les souscripteurs ne peuvent être déduits par ces derniers à des fins fiscales, et ils ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés aux souscripteurs ou à leurs candidats désignés.

Ce Régime n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

#### Investissements dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, ou que les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le Régime investit dans les FNB présentés dans l'inventaire du portefeuille, et a établi que ces placements constituent des entités structurées non consolidées. Les placements du Régime dans des entités structurées non consolidées sont comptabilisés à la JVRN. Les FNB sont domiciliés au Canada et inscrits à la cote de la Bourse de Toronto.

#### Normes et interprétations nouvelles et révisées publiées, mais non encore en vigueur

L'IASB a publié les nouvelles modifications de normes suivantes qui entreront en vigueur au cours d'exercices à venir :

- IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (en remplacement de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*) qui vise à améliorer la manière dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en particulier les informations comprises dans l'état du résultat net (1<sup>er</sup> janvier 2027).
- Modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui visent à préciser le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (1<sup>er</sup> janvier 2026).

Nous évaluons actuellement les répercussions de l'IFRS 18 et des modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 sur les états financiers consolidés. Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence significative.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

#### 4 Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement du Régime l'exposent à divers risques liés aux instruments financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le Régime n'effectue aucune transaction autrement qu'en dollars canadiens et n'est donc pas directement exposé à un risque de change significatif. La méthode globale de gestion des risques du Régime comprend des directives, des objectifs et des restrictions en matière de placement visant à atténuer le risque par une répartition des placements entre différents secteurs, catégories d'échéances et émetteurs. Le Régime a recours aux services d'un gestionnaire de portefeuille tiers et veille à ce que les placements soient conformes aux directives de placement établies et à la réglementation en valeurs mobilières et en fiscalité applicable. La responsabilité et les pouvoirs de surveillance incombent au conseil d'administration de la Fondation et à son comité d'audit, des finances et d'investissement. Il existe également un comité d'examen indépendant.

##### Risque de crédit

Le Régime est exposé au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Régime est exposé indirectement au risque de crédit dans la mesure où ses placements dans des FNB comportent des placements sous-jacents dans des titres de créance, des actions privilégiées et des dérivés.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des obligations liées à des passifs financiers. Les soldes des cotisations des souscripteurs et des subventions gouvernementales présentent un risque pour le Régime, car les souscripteurs peuvent annuler ou résilier leurs contrats en tout temps, entraînant le versement immédiat de l'intégralité des soldes des comptes aux souscripteurs ou au gouvernement. Le Régime est également exposé au risque lié aux échéances de contrats et à ses obligations relatives aux comptes de revenu accumulé. Par conséquent, le Régime investit ses actifs dans des placements qui se négocient sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Le Régime veille à conserver suffisamment de trésorerie pour maintenir des liquidités suffisantes.

Les PAE (revenu accumulé et cotisations gouvernementales) sont payés après que la documentation requise a été remise au gestionnaire. Le capital du souscripteur lui est restitué à l'échéance de la convention respective.

En cas d'annulation d'un contrat par un souscripteur, son capital et les subventions gouvernementales correspondantes sont exigibles sur demande. Le revenu tiré du capital des souscripteurs et des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement, soit au souscripteur, soit à un établissement d'enseignement désigné, selon le cas, et est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et autres passifs à l'état de la situation financière.

Tous les autres passifs du Régime sont exigibles dans un délai de trois mois.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

#### Risque de concentration

Le risque de concentration s'entend du risque que le Régime soit exposé à des pertes découlant d'un manque de diversification de ses placements, si une part importante de l'actif net du Régime est investie dans un seul émetteur, une seule contrepartie, un seul secteur d'activité, une seule région ou une seule catégorie d'actifs. En raison de la structure fondée sur l'âge du Régime, certains fonds peuvent, à l'occasion, présenter des concentrations plus élevées dans certaines catégories d'actifs, à mesure que la composition de l'investissement est ajustée en fonction de la durée prévue des études des bénéficiaires.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Régime, en pourcentage des placements.

	Pourcentage des placements (%) au 31 décembre 2025							Fin des études
	2026	2029	2032	2035	2038	2041	2044	
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>	<b>54,1 %</b>	<b>71,1 %</b>	<b>54,3 %</b>	<b>40,3 %</b>	<b>26,0 %</b>	<b>17,1 %</b>	<b>10,0 %</b>	<b>50,3 %</b>
FINB BMO obligations totales	6,8 %	50,8 %	38,8 %	24,8 %	15,0 %	10,0 %	5,8 %	— %
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	— %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	5,1 %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	2,1 %	17,0 %	13,0 %	13,2 %	9,4 %	6,3 %	3,7 %	— %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	1,6 %	2,2 %	1,7 %	1,7 %	1,2 %	0,8 %	0,5 %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	43,6 %	0,7 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	— %	— %	40,1 %
FNB BMO obligations à très court terme	— %	0,4 %	0,3 %	— %	— %	— %	— %	5,1 %
<b>Titres du marché monétaire</b>	<b>33,5 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>37,5 %</b>
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	33,5 %	3,7 %	2,3 %	— %	— %	— %	— %	37,5 %
<b>Actions américaines</b>	<b>4,4 %</b>	<b>9,6 %</b>	<b>16,5 %</b>	<b>21,7 %</b>	<b>28,8 %</b>	<b>32,6 %</b>	<b>35,6 %</b>	<b>4,2 %</b>
FINB BMO S&P 500	3,1 %	7,0 %	11,9 %	15,7 %	21,0 %	23,7 %	25,8 %	3,0 %
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	0,4 %	0,8 %	1,4 %	1,8 %	2,3 %	2,6 %	2,9 %	0,4 %
FNB BMO américain de dividendes	0,9 %	1,8 %	3,2 %	4,2 %	5,5 %	6,3 %	6,9 %	0,8 %
<b>Actions canadiennes</b>	<b>3,9 %</b>	<b>9,4 %</b>	<b>16,4 %</b>	<b>20,8 %</b>	<b>23,9 %</b>	<b>26,2 %</b>	<b>28,8 %</b>	<b>3,9 %</b>
FNB BMO canadien de dividendes	0,8 %	1,8 %	3,1 %	4,1 %	4,7 %	5,1 %	5,6 %	0,8 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	3,1 %	7,6 %	13,3 %	16,7 %	19,2 %	21,1 %	23,2 %	3,1 %
<b>Actions internationales</b>	<b>3,7 %</b>	<b>5,8 %</b>	<b>10,0 %</b>	<b>16,8 %</b>	<b>20,7 %</b>	<b>23,4 %</b>	<b>25,6 %</b>	<b>3,7 %</b>
FINB BMO MSCI EAFE	3,7 %	5,8 %	10,0 %	16,8 %	20,7 %	23,4 %	25,6 %	3,7 %
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>— %</b>	<b>0,4 %</b>
Dépôts à terme RBC	0,4 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %	0,6 %	0,7 %	— %	0,4 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Régime, en pourcentage des placements, au 31 décembre 2024.

	Pourcentage des placements (%) au 31 décembre 2024							Fin des études
	2026	2029	2032	2035	2038	2041	2044	
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>	<b>79,7 %</b>	<b>64,7 %</b>	<b>52,4 %</b>	<b>36,2 %</b>	<b>24,0 %</b>	<b>17,3 %</b>	<b>9,0 %</b>	<b>50,1 %</b>
FINB BMO obligations totales	37,3 %	48,7 %	34,9 %	24,0 %	14,8 %	10,3 %	5,5 %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	19,8 %	16,0 %	17,5 %	12,2 %	9,2 %	7,0 %	3,5 %	— %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	7,5 %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	— %
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	15,1 %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	40,4 %
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	— %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	4,8 %
FNB BMO obligations à très court terme	— %	— %	— %	— %	— %	— %	— %	4,9 %
<b>Titres du marché monétaire</b>	<b>8,5 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>1,2 %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>39,3 %</b>
BMO Fonds du marché monétaire								
FNB séries	8,5 %	3,8 %	1,2 %	— %	— %	— %	— %	39,3 %
<b>Actions américaines</b>	<b>4,6 %</b>	<b>12,9 %</b>	<b>17,3 %</b>	<b>23,2 %</b>	<b>30,2 %</b>	<b>33,2 %</b>	<b>36,4 %</b>	<b>3,9 %</b>
FINB BMO S&P 500	3,5 %	11,0 %	14,6 %	19,6 %	25,6 %	26,5 %	29,3 %	3,9 %
FNB BMO américain de dividendes	1,1 %	1,3 %	1,8 %	2,4 %	3,0 %	4,3 %	4,7 %	— %
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	— %	0,6 %	0,9 %	1,2 %	1,6 %	2,4 %	2,4 %	— %
<b>Actions canadiennes</b>	<b>3,2 %</b>	<b>10,4 %</b>	<b>14,9 %</b>	<b>21,2 %</b>	<b>22,4 %</b>	<b>25,3 %</b>	<b>27,3 %</b>	<b>2,7 %</b>
FNB BMO canadien de dividendes	0,8 %	1,1 %	1,5 %	2,1 %	2,3 %	3,2 %	3,1 %	— %
FINB BMO S&P/TSX composé	2,4 %	8,8 %	12,6 %	18,0 %	19,0 %	20,2 %	22,5 %	2,7 %
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	— %	0,5 %	0,8 %	1,1 %	1,1 %	1,9 %	1,7 %	— %
<b>Actions internationales</b>	<b>3,7 %</b>	<b>7,5 %</b>	<b>13,6 %</b>	<b>18,9 %</b>	<b>22,5 %</b>	<b>22,2 %</b>	<b>27,3 %</b>	<b>3,3 %</b>
FINB BMO MSCI EAFE	3,7 %	7,5 %	13,6 %	18,9 %	22,5 %	22,2 %	27,3 %	3,3 %
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>0,3 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>— %</b>	<b>0,7 %</b>
Dépôts à terme RBC	0,3 %	0,7 %	0,6 %	0,5 %	0,9 %	1,9 %	— %	0,7 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

#### Risque de marché

Les placements du Régime sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. Suit une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture, le cas échéant. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif.

##### a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des investissements d'un régime dans des instruments financiers porteurs d'intérêts, en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des titres portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen d'une diversification des placements effectués et fait l'objet d'une surveillance de la part du comité d'audit, des finances, et d'investissement de la Fondation. Le Régime est exposé indirectement au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où les FNB sous-jacents ont investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Au 31 décembre 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué ou augmenté de 25 points de base, en présumant qu'il y ait eu une variation parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Régime aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 38,1 M\$, soit environ 0,4 % du total du portefeuille de placements (51 M\$ au 31 décembre 2024, soit environ 0,9 % du total du portefeuille de placements).

##### b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Régime fluctue en raison des variations des taux de change. La valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle est touchée par les variations de la valeur de la monnaie fonctionnelle par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux autres monnaies, la valeur des investissements étrangers augmente. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des investissements étrangers diminue.

Au 31 décembre 2025, le Régime était exposé indirectement au risque de change, dans la mesure où les FNB sous-jacents avaient investi dans des instruments financiers qui étaient libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du FNB. Si le taux de change avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 42,3 M\$ (45,5 M\$ au 31 décembre 2024).

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

#### c) Autre risque de prix

Le Régime est exposé à l'autre risque de prix, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires qui sont négociés sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Régime sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes entourant leurs cours futurs. Les cours de ces instruments varient principalement selon les fluctuations des taux d'intérêt, le risque de crédit, le taux de chômage en Amérique du Nord, les conditions économiques générales, le prix des produits de base et les bénéfices des sociétés. Le risque maximum associé aux instruments financiers détenus par le Régime correspond à leur juste valeur. Les gestionnaires de portefeuille gèrent ce risque en choisissant les titres selon les paramètres de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2025, si la juste valeur des FNB avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 284 M\$ (289 M\$ au 31 décembre 2024).

#### Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est représenté par l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Le capital du Régime peut varier d'un jour à l'autre puisque le Régime est continuellement assujéti à des cotisations et à des résiliations. Par ailleurs, les PAE et les paiements à l'échéance ont lieu à des moments précis de l'année. Le Régime n'est assujéti à aucune règle en matière de capital qui lui est imposée de l'extérieur. Dans sa gestion du risque lié au capital, le Régime vise à sauvegarder les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues et à générer des revenus sur ces montants afin de verser des PAE aux bénéficiaires admissibles. Le Régime s'efforce d'investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales reçues et les revenus réalisés dans des placements appropriés tout en maintenant des liquidités suffisantes pour acquitter les paiements à l'échéance, les PAE, les résiliations et les dépenses conformément à ses objectifs de placement et à ses politiques de gestion du risque décrits plus haut. La politique du Régime en matière de gestion de capital consiste :

- à surveiller le niveau quotidien des cotisations et des résiliations de contrats des souscripteurs par rapport aux actifs liquides et à ajuster en conséquence les montants investis;
- à surveiller le niveau des paiements à l'échéance et des PAE à venir selon les échéances, les demandes d'étudiants reçues et l'historique des taux d'admissibilité au paiement des bénéficiaires, puis à ajuster en conséquence le portefeuille de placements;
- à investir dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. La stratégie générale de gestion du risque lié au capital n'a fait l'objet d'aucun changement au cours de l'exercice.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

#### 5 Évaluation de la juste valeur

Le Régime classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas, les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2	Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux qui suivent illustrent le classement des actifs et des passifs du Régime évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.

<b>31 décembre 2025</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Équivalents de trésorerie	— \$	23 800 000 \$	— \$	23 800 000 \$
Fonds négociés en bourse	5 658 204 842	—	—	5 658 204 842
<b>Placements à la juste valeur</b>	<b>5 658 204 842 \$</b>	<b>23 800 000 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>5 682 004 842 \$</b>
<b>31 décembre 2024</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Équivalents de trésorerie	— \$	30 900 000 \$	— \$	30 090 000 \$
Fonds négociés en bourse	5 774 454 622	—	—	5 774 454 622
<b>Placements à la juste valeur</b>	<b>5 774 454 622 \$</b>	<b>30 900 000 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>5 805 354 622 \$</b>

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

#### 6 Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les variations des parts en circulation se présentaient comme suit :

Catégorie de parts	Nombre de parts à l'ouverture de l'exercice	Parts émises	Parts rachetées	Parts réinvesties	Nombre de parts à la clôture de l'exercice
<b>Fin des études de l'étudiant</b>					
Embark	138 068 610	41 385 535	(35 026 082)	6 515 132	150 943 195
Étudiant Embark 2026	182 278 086	11 288 460	(82 108 703)	11 371 753	122 829 596
Étudiant Embark 2029	139 204 467	8 934 143	(4 017 701)	5 343 713	149 464 622
Étudiant Embark 2032	36 454 092	14 292 892	(7 344 103)	1 661 470	45 064 351
Étudiant Embark 2035	21 257 998	8 507 797	(4 325 652)	939 621	26 379 764
Étudiant Embark 2038	9 992 204	4 889 077	(2 186 770)	461 473	13 155 984
Étudiant Embark 2041	2 474 545	1 859 971	(513 669)	120 382	3 941 229
Étudiant Embark 2044	65 066	305 160	(5 849)	6 605	370 982

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les variations des parts en circulation se présentaient comme suit :

Catégorie de parts	Nombre de parts à l'ouverture de l'exercice	Parts émises	Parts rachetées	Parts réinvesties	Nombre de parts à la clôture de l'exercice
<b>Fin des études de l'étudiant</b>					
Embark	395 489	161 239 437	(25 980 332)	2 414 016	138 068 610
Étudiant Embark 2026	1 464 873	201 949 650	(24 123 837)	2 987 400	182 278 086
Étudiant Embark 2029	990 609	138 136 835	(1 642 413)	1 719 436	139 204 467
Étudiant Embark 2032	523 707	37 669 277	(2 209 423)	470 531	36 454 092
Étudiant Embark 2035	349 185	21 924 014	(1 251 298)	236 097	21 257 998
Étudiant Embark 2038	259 450	10 203 447	(588 652)	117 959	9 992 204
Étudiant Embark 2041	179 552	2 364 788	(103 632)	33 837	2 474 545
Étudiant Embark 2044	—	65 396	(751)	421	65 066

Au cours de l'exercice, 37 606 587 unités de la catégorie Étudiant Embark 2026 ont été rachetées pour un produit total de 411 487 511 \$, et un montant équivalent a été affecté à l'achat de 38 312 833 unités de la catégorie Fin des études de l'étudiant Embark conformément à la stratégie de placement du Régime. Les rachats et les souscriptions ont été effectués à la valeur liquidative respective des fonds à la date de transfert effective du 19 novembre 2025.

Ces transactions ont donné lieu à une réaffectation de l'actif net entre les fonds du Régime et n'ont pas eu d'incidence sur le total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Régime. Aucun profit ni aucune perte n'ont été comptabilisés relativement à ces transferts.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

---

#### 7 Opérations avec des parties liées

##### Frais de gestion

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Régime des frais de gestion annuels. Ces frais peuvent augmenter ou diminuer, mais ne pourront excéder 1,99 % par an, plus les taxes applicables. Les frais de gestion sont établis en fonction de la valeur marchande totale du Régime et ils sont déduits avant l'attribution des revenus aux souscripteurs. Les frais de gestion facturés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont chiffrés à 107 727 246 \$ (55 297 534 \$ au 31 décembre 2024), soit 1,65 % (1,65 % au 31 décembre 2024), plus les taxes applicables. De plus, une remise au titre des frais de gestion de 45 906 856 \$ (23 238 391 \$ au 31 décembre 2024) a été inscrite dans les états du résultat global, comme il est indiqué à la note 3.

Au 31 décembre 2025, des frais de gestion de 9 640 797 \$ (9 515 305 \$ au 31 décembre 2024) à payer au gestionnaire sont inclus au poste « Somme à recevoir d'un membre du même groupe » des états de la situation financière. Au 31 décembre 2025, une remise au titre des frais de gestion à recevoir de 11 124 261 \$ (11 588 254 \$ au 31 décembre 2024) est incluse au poste « Somme à recevoir d'un membre du même groupe ».

Le poste « Somme à recevoir d'un membre du même groupe » comprend aussi un montant de 980 902 \$ (990 740 \$ au 31 décembre 2024) au titre des frais de gestion de placements de BMO devant lui être remboursé par le gestionnaire.

#### 8 Placement dans des fonds sous-jacents

Le Régime investit dans FNB qui donnent accès au rendement d'indices boursiers, d'indices obligataires, d'instruments du marché monétaire ou d'un panier d'actifs et visent à reproduire le rendement qui s'appliquerait si le Régime avait acheté directement le panier d'actifs sous-jacent. Un placement dans un FNB est assujéti à tous les risques liés à un placement dans les titres qu'il détient. Le Régime peut aussi investir dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les placements du Régime dans ces FNB sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur de ces titres, telle qu'elle est présentée dans l'inventaire du portefeuille, le cas échéant, représente l'exposition maximale aux pertes à cette date. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, le Régime n'a pas fourni de soutien financier aux FNB sous-jacents et n'a pas l'intention d'accorder un soutien financier ou autre.

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

#### Placements dans des entités structurées non consolidées

	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation dans l'actif du FNB sous-jacent	Nombre d'actions du FNB sous- jacent détenues par le Régime
<b>Fonds sous-jacent au 31 décembre 2025</b>			
FINB BMO obligations totales	Canada	10,56 %	93 516 410
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Canada	27,63 %	85 258 124
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Canada	34,35 %	28 973 300
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	Canada	19,17 %	21 836 091
FINB BMO MSCI EAFE	Canada	3,26 %	13 111 623
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Canada	2,95 %	9 357 354
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Canada	9,20 %	5 083 873
FINB BMO S&P 500	Canada	1,79 %	3 676 499
FNB BMO canadien de dividendes	Canada	6,81 %	3 531 061
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Canada	18,27 %	2 615 852
FNB BMO américain de dividendes	Canada	14,63 %	2 016 347
FNB BMO obligations à très court terme	Canada	2,18 %	1 821 099
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Canada	1,00 %	460 209

	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation dans l'actif du FNB sous-jacent	Nombre d'actions du FNB sous- jacent détenues par le Régime
<b>Fonds sous-jacent au 31 décembre 2024</b>			
FINB BMO obligations totales	Canada	17,98 %	123 543 517
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Canada	32,78 %	63 274 340
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Canada	51,49 %	48 517 004
FINB BMO MSCI EAFE	Canada	4,47 %	16 390 160
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	Canada	24,06 %	16 027 033
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Canada	3,74 %	10 674 881
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Canada	19,06 %	9 950 802
FINB BMO S&P 500	Canada	2,35 %	4 855 224
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Canada	16,44 %	2 289 174
FNB BMO canadien de dividendes	Canada	4,43 %	2 235 729
FNB BMO obligations à très court terme	Canada	2,12 %	1 446 603
FNB BMO américain de dividendes	Canada	9,96 %	1 323 685
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	Canada	13,93 %	416 470
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Canada	11,02 %	323 555

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

#### 9 Sommaire du régime de bourses d'étude

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, les variations du régime de bourses d'études en ce qui a trait aux cotisations, aux subventions et au revenu accumulé se présentent comme suit :

	2025	2024
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>5 843 747 959 \$</b>	<b>45 128 089 \$</b>
Cotisations	203 878 373	128 299 477
Subventions	47 304 946	23 861 684
Retraits - Cotisations	(320 397 499)	(208 721 708)
Retraits - Paiements d'aide aux études	(409 256 259)	(252 808 123)
Retraits - Paiement de revenu accumulé	(10 697 718)	(4 380 251)
Retraits - Autres	(11 052 210)	(5 157 733)
Valeur des transferts entrants	160 521 157	5 841 604 319
Valeur des transferts sortants	(122 268 335)	(44 330 790)
Variation de la valeur de marché	334 773 627	320 252 995
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 716 554 041 \$</b>	<b>5 843 747 959 \$</b>

## RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK

Notes annexes

### Exercice clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(tous les montants sont en dollars canadiens)

#### 10 Transfert des actifs du Régime

Comme il est décrit à la note 1, le 2 juillet 2024, les Régimes Embark ont acquis la totalité de l'actif net et repris la totalité des passifs liés aux contrats actifs et échus des Régimes résiliés en échange de parts du Régime, en fonction de la valeur liquidative de la catégorie de parts à profil évolutif respective au 2 juillet 2024. Le transfert d'actifs a été réalisé en transférant l'actif net des Régimes résiliés contre des parts du régime Embark à la juste valeur marchande le 2 juillet 2024.

Les états financiers des Régimes Embark ne tiennent pas compte des résultats des Régimes résiliés avant la date du transfert d'actifs. Le régime Embark approprié a été déterminé en fonction du profil de risque des souscripteurs, les souscripteurs ayant une plus faible tolérance au risque ayant été affectés au Régime conservateur de choix Embark et les autres, au Régime. La catégorie de parts Embark appropriée a été déterminée en fonction de l'âge du bénéficiaire et du délai correspondant jusqu'à ses études postsecondaires. Cette opération était une opération avec des parties liées étant donné que tous les Régimes ont été établis par la Fondation et administrés par le gestionnaire. La partie hors trésorerie du transfert d'actifs se compose de FNB qui ont été transférés à la juste valeur marchande dans le régime et la catégorie de parts Embark appropriés le 2 juillet 2024.

Régime résilié	Catégorie de parts	Parts émises par catégorie de parts	Actif transféré dans la catégorie de parts
Régime PremFlex	Fin des études de l'étudiant Embark	10 246 654	106 128 691 \$
	Étudiant Embark 2026	23 366 092	243 920 974
	Étudiant Embark 2029	20 844 024	223 510 473
	Étudiant Embark 2032	4 543 747	49 795 379
	Étudiant Embark 2035	2 574 084	28 804 261
	Étudiant Embark 2038	1 074 251	12 299 319
	Étudiant Embark 2041	189 813	2 204 655
		<b>62 838 665</b>	<b>666 663 752 \$</b>
Régime résilié	Catégorie de parts	Parts émises par catégorie de parts	Actif net transféré dans la catégorie de parts
Régime Familial d'épargne-études pour un seul étudiant	Fin des études de l'étudiant Embark	148 712 983	1 540 279 853 \$
	Étudiant Embark 2026	172 346 095	1 799 138 121
	Étudiant Embark 2029	112 280 959	1 203 988 728
	Étudiant Embark 2032	28 046 072	307 359 705
	Étudiant Embark 2035	16 301 352	182 413 754
	Étudiant Embark 2038	7 219 874	82 661 785
	Étudiant Embark 2041	1 214 033	14 100 875
		<b>486 121 368</b>	<b>5 129 942 821 \$</b>
<b>Total</b>		<b>548 960 033</b>	<b>5 796 606 573 \$</b>

**RÉGIME ÉTUDIANT EMBARK**

Notes annexes

**Au 31 décembre 2025**

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	Nombre de parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% des placements
<b>Équivalents de trésorerie</b>				
Banque Royale du Canada, 2,15 %, 2 janv. 2026	23 800 000	23 800 000	23 800 000	0,42
		<b>23 800 000 \$</b>	<b>23 800 000 \$</b>	<b>0,42</b>
<b>Fonds négociés en bourse</b>				
FINB BMO obligations totales	93 516 410	1 268 762 880 \$	1 288 656 130 \$	22,54
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	85 258 124	1 217 199 158	1 197 024 061	20,94
BMO Fonds du marché monétaire FNB séries	21 836 091	1 087 915 104	1 088 310 776	19,04
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	28 973 300	437 667 039	456 039 742	7,98
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	9 357 354	288 035 409	396 845 383	6,94
FINB BMO S&P 500	3 676 499	313 159 942	378 201 452	6,62
FINB BMO MSCI EAFE	13 111 623	304 173 802	368 305 490	6,44
FNB BMO américain de dividendes	2 016 347	94 721 267	100 898 004	1,77
FNB BMO canadien de dividendes	3 531 061	85 237 489	96 574 518	1,69
FNB BMO obligations à très court terme	1 821 099	91 250 679	89 324 906	1,56
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	2 615 852	79 111 919	80 228 181	1,4
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	5 083 873	74 418 425	75 088 804	1,31
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	460 209	42 300 067	42 707 395	0,75
<b>Total des fonds négociés en bourse</b>		<b>5 383 953 180 \$</b>	<b>5 658 204 842 \$</b>	<b>98,98</b>
Commissions de courtage intégrées		(771 808)		
<b>Total des placements</b>		<b>5 406 981 372 \$</b>	<b>5 682 004 842 \$</b>	<b>99,40</b>
<b>Autres actifs moins les passifs</b>			<b>34 549 199 \$</b>	<b>0,6</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>			<b>5 716 554 041 \$</b>	<b>100,00</b>